

阿尔及利亚民主人民共和国

驻中华人民共和国

大使馆



سفارة
الجمهورية الجزائرية
الديمقراطية الشعبية لدى
جمهورية الصين الشعبية

Pékin, le 21 Novembre 2016.

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance des membres de la communauté algérienne établis en Chine, que dans le cadre du Plan d'Action National de Simplification et d'Allègement des Procédures Administratives, la délivrance électronique du Casier judiciaire et du Certificat de Nationalité est désormais possible à partir de l'Ambassade d'Algérie à Pékin.

A ce titre les ressortissants algériens établis en Chine et désirant l'obtention d'un de ces documents, doivent formuler une demande accompagnée de :

*Casier judiciaire

-extrait d'acte de naissance de l'intéressé.

*Certificat de Nationalité

-extrait d'acte de naissance de l'intéressé.

-extrait d'acte de naissance du père.

-extrait d'acte de naissance du grand père paternel.

A handwritten signature in black ink, appearing to be the name of the ambassador or a representative official.

